

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1099
11 mars 2008

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 11 mars 2008, à 10 h 20

Président: M. Ahmet ÜZÜMCÜ (Turquie)

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je déclare ouverte la 1099^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

J'aimerais tout d'abord donner lecture d'un message adressé à la présidence par le Groupe de travail pour la paix, du Comité des ONG sur la condition de la femme, qui, comme lors des années précédentes, a participé à un séminaire à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Conformément à une tradition de longue date, les participantes du séminaire de cette année ont adressé un message à la Conférence du désarmement, dont je vais maintenant vous donner lecture:

Nous, femmes de tous les points du globe, saisissons cette occasion pour faire entendre notre voix, souvent étouffée ou ignorée, sur les questions de désarmement, de paix et de sécurité. Le séminaire sur le désarmement organisé à l'occasion de la Journée internationale de la femme en 2008 a mis en lumière les crises qu'engendrent en termes de sécurité humaine et de développement durable les dépenses militaires, la guerre et les profits tirés de l'armement, ainsi que la persistance des théories et des attentes relatives aux rôles respectifs de l'homme et de la femme, qui façonnent la perception de la guerre, des femmes et de la paix.

Le séminaire, qui s'est tenu les 5 et 6 mars, a cette année compté plus de 100 participants d'organisations non gouvernementales de plus de 40 pays, et il a marqué deux anniversaires importants. Tout d'abord le trentième anniversaire de la Dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, consacrée au désarmement, théâtre du plus haut degré de consensus et de vision jamais atteint au sein de la diplomatie multilatérale en faveur du désarmement; cette session extraordinaire vit la création de la Conférence du désarmement que nous connaissons aujourd'hui, et établit alors un ordre du jour en 10 points.

Notre séminaire était directement associé aux points délaissés de ce décalogue, à savoir la réduction des dépenses militaires, la corrélation entre désarmement et développement, le désarmement nucléaire, les armes classiques, et le désarmement en tant que mesure de renforcement de la confiance. Nous avons tout le mal du monde à trouver les mots justes pour dire notre consternation, et notre colère, de voir que ces onze dernières années, les gouvernements ne sont pas arrivés à progresser sur ces points de l'ordre du jour et ont manqué aux engagements qu'ils avaient adoptés par consensus il y a trente ans de cela.

Les quarante ans d'existence d'un traité ont également été évoqués, ce traité qui a permis de freiner quelque peu la prolifération nucléaire, sans pourtant aboutir au désarmement nucléaire. S'il est vrai que la vie commence à 40 ans, alors le Traité sur la non-prolifération nucléaire (TNP) doit retrouver un second souffle pour pouvoir atteindre des résultats tangibles à la Conférence d'examen du Traité, de 2010. La contribution de la Conférence du désarmement à la réussite de cette réunion de 2010 consiste à entamer les négociations sur un traité vérifiable sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Les États parties doivent se montrer sérieusement déterminés à respecter l'obligation de désarmement et engager les négociations sur une convention sur les armes nucléaires.

(Le Président)

La société civile a fait connaître comment les armes légères tuent et blessent des centaines de milliers de personnes chaque année et comment elles menacent le développement durable partout dans le monde, et pourtant la réaction de la communauté internationale à ce problème a été on ne peut plus insuffisante. Les engins non explosés des sous-munitions, qui par leur taille, leur forme et leur couleur attirent les enfants et d'autres civils imprudents, continuent de tuer des décennies durant après la fin des conflits, tout comme les mines terrestres qui restent enfouies dans le sol. Les produits liés aux conflits, qui alimentent les guerres, la répression et la dégradation de l'environnement, s'échangent pratiquement sans entrave sur nos marchés. Les réglementations qui s'appliquent au commerce international des timbres anciens de collection sont plus strictes que pour les armements classiques; et nous assistons actuellement à une nouvelle escalade dans la course aux armements nucléaires et dans l'éventuelle militarisation de l'espace.

Nous sommes des femmes venues de pays qui connaissent la guerre et la paix, de pays qui produisent des armes et de pays qui paient le prix fort sur les plans économique, social et humain pour en être les cibles. C'est en tant que femmes que, d'une seule voix, nous appelons les gouvernements à abandonner le mode de pensée étroit de la sécurité militaire et à se concentrer sur nos ressources humaines et économiques en s'attaquant aux vraies menaces qui pèsent quotidiennement sur la sécurité de leurs citoyens, notamment la pauvreté, la faim, l'insécurité, le VIH/sida, les changements climatiques et les dégâts causés à l'environnement.

Les armes sont impuissantes à atténuer ces problèmes de sécurité. Bien au contraire, l'achat d'armes détourne d'énormes ressources financières, techniques et humaines de là où elles sont véritablement nécessaires. Cette situation est bien réelle depuis longtemps déjà, mais elle n'avait jamais revêtu un tel caractère d'urgence jusqu'ici. Qu'est-ce qui freine les progrès? À qui profite le commerce, comme toujours? Nous récusons l'idée que l'industrie de l'armement – le commerce des armes – apporte emplois, prospérité et sécurité. Ce commerce a transformé des hommes en mercenaires et certaines régions de notre planète en cimetières. Le complexe militaro-industriel universitaire, dont on nous avait prévenus en 1961 qu'il était de nature à favoriser une concentration désastreuse de pouvoir en des mains dangereuses, a véritablement tenu ses promesses, avec des dépenses militaires qui dépassent 1 204 milliards de dollars par an, selon les prix de 2006. La réduction des dépenses militaires est l'un de vos objectifs. Vous avez pour mission de contrer ce pouvoir politique et économique désastreux, placé en de mauvaises mains, qu'exercent les fabricants d'armes.

Pour contrer une menace réelle pour la sécurité telle que les changements climatiques catastrophiques, nous allons devoir opérer une mutation dans l'affectation des ressources. C'est un défi que nous pouvons relever, à condition seulement d'être disposés à accepter le fait que ni les bombes, ni les fusils, ni les mines terrestres ne parviendront à empêcher que surviennent les tsunamis, les ouragans, les inondations, les virus ou la sécheresse. Il nous faut pour cela mettre un terme au crime organisé des profits tirés de l'armement, et la Conférence du désarmement a un rôle à jouer ici. Huit millions de vies pourraient être épargnées avec un investissement de 57 milliards de dollars. Nous pourrions atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 en consacrant 135 millions de

(Le Président)

dollars à l'aide internationale en faveur du développement. Ce sont là des investissements modestes comparés au niveau des dépenses militaires.

Rapprochons les dépenses militaires des montants consacrés au financement de l'action en faveur de l'égalité hommes-femmes pour la moitié de la population mondiale:

- Le montant cumulé des budgets des organes de l'ONU qui s'occupent des questions relatives aux femmes s'élève à 65 millions de dollars, soit seulement 0,005 % des dépenses militaires dans le monde;
- Selon les estimations de la Banque mondiale, le coût des interventions visant à promouvoir l'égalité des hommes et des femmes au titre de l'objectif 3 du Millénaire pour le développement est de 7 à 13 dollars par habitant. Les dépenses militaires dans le monde, en 2006, ont atteint 184 dollars par habitant;
- Selon une étude du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), sur les 20 milliards de dollars d'aide bilatérale pour la période 2001-2005, 5 milliards seulement ont été alloués à des projets en faveur de l'autonomisation des femmes, soit le coût d'environ deux semaines d'occupation en Iraq.

L'Article 26 de la Charte des Nations Unies souligne la nécessité de ne plus gâcher les ressources humaines et économiques du monde en les détournant vers les armements. Il est temps pour le Conseil de sécurité d'agir conformément à l'Article 26 et d'élaborer un plan en vue de réduire les armements. S'il s'était acquitté de cette tâche, le dispositif du désarmement ne serait pas aussi surchargé ou enlisé qu'il l'est aujourd'hui.

La prévention des conflits passe par la création d'un climat de confiance, et elle commence avec la limitation de la place accordée aux armes nucléaires et autres dans les politiques en matière de sécurité. Tout découle de cette première mesure qui, une fois prise, fera que la vision de la sécurité se préoccupe, au-delà de la capacité de destruction, de la capacité de partager durablement les ressources limitées de notre planète, de jouir de la vie dans le respect de tous les droits de l'homme. Loin d'être utopiques, ces objectifs sont parfaitement réalisables, mais il faut pour cela inverser la tendance dans les dépenses militaires.

Les participants du séminaire de 2008 organisé à l'occasion de la Journée internationale de la femme se sont attachés au rôle et aux responsabilités des femmes, tels que le Conseil de sécurité les a soulignés dans sa résolution 1325 (2000), dans la prévention des conflits, le désarmement et à tous les niveaux de la prise de décisions relatives à la sécurité. Depuis l'adoption de cette résolution, on a différemment et davantage pris conscience de ces questions. Gouvernements et organisations non gouvernementales ont adopté de louables initiatives pour appliquer la résolution, et l'on a vu des femmes de très grande compétence et intelligence être chargées des questions de sécurité et de désarmement. Bien évidemment, nous souhaiterions qu'il y en ait plus:

(Le Président)

comme la Présidente du Chili le disait récemment, «Une femme qui entre en politique change; mille femmes qui entrent en politique changent la politique». Sans une participation des femmes à égalité avec les hommes, on ne saurait parvenir à une paix durable, au développement durable et à la véritable sécurité humaine. Il faut que les femmes aient la possibilité d'apporter leurs points de vue, d'aider à déterminer l'orientation des politiques, et de s'exprimer sur les questions d'affectation des ressources budgétaires.

Il faut que nous nous intéressions à la corrélation entre masculinité et guerre tout autant qu'à celle qui relie les femmes et la paix. Les hommes et les femmes ont des perceptions différentes de la guerre, qui vont de l'esprit de belligérance à la recherche de la paix en passant par toutes les visions intermédiaires. Dans une armée, 90 % des soldats sont des hommes, et dans un camp de réfugiés, 80 % des adultes sont des femmes. Les rôles respectifs des hommes et des femmes tendent à expliquer pourquoi il en est ainsi. Les qualités humaines telles que la force et l'honneur, attribuées à l'homme, sont dénaturées en outils au service de la violence et de la domination. Les qualités humaines que sont la tendresse et l'attention aux autres, attribuées à la femme, sont dénaturées en manifestations de la soumission. Chacune des deux moitiés de l'humanité finit par n'être plus qu'en partie humaine. Si l'on veut la sécurité de tous, il faut qu'ensemble, hommes et femmes, nous agissions sur un pied d'égalité et prenions en mains notre sécurité commune. Une vision juste des rôles des femmes et des hommes contribuera à la paix à laquelle nous pouvons parvenir.

Nous, femmes, continuerons de plaider en faveur des changements décisifs qui s'imposent – en termes de budgets et de doctrines militaires – pour aboutir à une véritable sécurité humaine. En tant que citoyennes, nous vous tenons pour responsables, et nous nous renouvelons notre engagement à soutenir et encourager la Conférence du désarmement dans son action, et à éduquer nos partenaires sur leur rôle décisif. En tant qu'organisation de femmes, nous faisons des déclarations depuis 1984 à la Conférence. Nous aimerions pouvoir nous exprimer directement plutôt que de devoir faire appel à un intermédiaire. Le fait que nous ne puissions lire par nous-mêmes notre déclaration entame, à n'en pas douter, le sérieux de la Conférence aux yeux des populations du monde entier. En ce trentième anniversaire de la première session extraordinaire que l'Assemblée générale a consacrée au désarmement, le temps n'est-il pas venu d'offrir aux organisations de la société civile la possibilité de prendre régulièrement la parole devant la Conférence. Nous avons conscience des dangers inhérents à l'armement et les vingt-quatre années qui viennent, et aussi longtemps qu'il le faudra, nous continuerons de plaider en faveur de négociations sur le désarmement à la Conférence, et en faveur d'une responsabilisation de ceux qui prennent les décisions en matière de sécurité et de désarmement, ainsi que de la transparence et du respect de la démocratie dans leurs décisions. Nous rendons hommage à tous ceux d'entre vous qui participent à une telle entreprise, et leur exprimons notre gratitude.

(Le Président)

Avant de donner la parole aux orateurs inscrits sur ma liste, je saisis cette occasion pour faire, au nom de la Conférence du désarmement et en mon nom propre, nos adieux à l'Ambassadeur du Chili, M. Juan Martabit, dont le mandat de Représentant du Chili à Genève est sur le point de s'achever.

Depuis son arrivée à Genève, en 2003, M. Martabit a représenté son pays et défendu ses valeurs avec dignité et autorité. Outre ses nombreuses autres tâches à Genève, il a toujours participé avec force et détermination aux tentatives visant à sortir la Conférence de l'impasse pour qu'elle reprenne ses travaux de fond, notamment en assumant la fonction de collaborateur du Président en 2006 et le rôle de coordonnateur à la session de cette année.

Au nom de la Conférence et en mon nom propre, j'aimerais adresser à notre cher ami l'Ambassadeur Martabit ainsi qu'à toute sa famille nos meilleurs vœux de succès et de bonheur dans ses futures activités.

Sont inscrits sur la liste des orateurs pour la séance plénière d'aujourd'hui le Chili, puis le Myanmar.

Excellence, vous avez la parole.

M. MARTABIT (Chili) (parle en espagnol): Je vous remercie pour vos bonnes paroles. Permettez-moi, à mon tour, de vous féliciter pour votre accession à la Présidence de la Conférence du désarmement et pour l'efficacité avec laquelle vous menez nos travaux. Je puis vous assurer que notre délégation vous soutiendra dans votre action.

Permettez-moi également de souscrire à la déclaration dont vous venez de nous donner lecture, celle d'une association de femmes qui a tenu récemment un séminaire important sur les questions qui nous préoccupent ici. À travers vous, également, j'aimerais remercier les six Présidents de la Conférence de l'an dernier ainsi que les présidents actuels qui ont maintenu cette plate-forme des six Présidents et qui nous ont offert un cadre organisationnel pour nos activités.

Mon pays apprécie les efforts collectifs déployés ces dernières années par la plate-forme des six Présidents. Nous pensons que ce mécanisme est parvenu à développer un esprit de coopération plus étroite et qu'il a permis d'obtenir continuité, participation et transparence dans nos travaux. Nous pensons que ce nouveau mécanisme a favorisé une meilleure compréhension entre les Présidents tout au long de l'année, ainsi qu'entre les Présidents et les autres membres de la Conférence.

Nous comprenons que cet exercice, en particulier celui qui a trait à l'analyse thématique du contenu de l'ordre du jour, vise à créer les conditions devant nous permettre, aussitôt que possible, de reprendre les travaux qui incombent à l'instance de négociation importante et irremplaçable qui est la nôtre. Nous souhaitons sortir dès que possible de cette impasse et voir la Conférence se remettre en route.

(M. Martabit, Chili)

Dans l'objectif d'une reprise au plus tôt des travaux à la Conférence du désarmement, la délégation chilienne a toujours fait preuve de flexibilité. Nous avons apporté un soutien constructif à diverses initiatives conçues pour sortir la Conférence de sa léthargie, à notre avis injustifiée. Le Chili a, notamment, soutenu la proposition Amorim, il a pris activement part à la proposition des cinq ambassadeurs; il a donné son appui au document de réflexion présenté par l'Ambassadeur des Pays-Bas, et il a accueilli favorablement la décision présidentielle L.1 soumise en mars 2007 et complétée par les documents CRP.5 et 6.

C'est dans ce même esprit que j'ai participé, en qualité de collaborateur du Président, à la Conférence en 2006 et que j'y participe maintenant, en qualité de coordonnateur des points 1 et 2 de l'ordre du jour, intitulés respectivement «Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire» et «Prévention de la guerre nucléaire, y compris toutes les questions qui y sont liées», sous l'angle du désarmement nucléaire. Nous avons été près d'atteindre le consensus espéré qui nous aurait permis de reprendre nos travaux. Le projet L.1 est l'aboutissement d'un compromis délicat, fruit de la masse des efforts déployés et, pour être franc, c'est là une nouvelle occasion que nous ne devrions pas laisser passer.

La Conférence est un organe qui a grandement contribué à la paix et à la sécurité internationale, au moyen d'instruments importants tels que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la Convention d'interdiction des armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Il me semble que nous ne pouvons et ne devons nous offrir le luxe de la discréditer.

Comme dans nombre d'autres instances multilatérales, la Conférence du désarmement se heurte à des problèmes extérieurs mais aussi à des difficultés internes. C'est ainsi, nous vivons dans un monde complexe, où les comportements et les intérêts politiques sont parfois difficiles à concilier, ce que reflète bien l'hétérogénéité de la composition de la Conférence. Sous bien des aspects, cette situation nous échappe et échappe en particulier aux petits pays, qui ne cessent pourtant de se montrer disposés à créer un monde meilleur et à y participer.

Malgré cela, je pense que nous pouvons et, mieux encore, que nous devons assumer notre responsabilité face aux problèmes internes que rencontre la Conférence. Cette instance importante ne peut rester en marge du processus de rénovation qui vit l'ensemble du système multilatéral, dans ses dimensions mondiales mais aussi régionales. Il semble nécessaire de préparer la Conférence à répondre efficacement et effectivement aux constants défis qui se présentent à elle et qui, à n'en pas douter, auront des conséquences pour nous tous. Je suis intimement convaincu que l'heure est venue de se pencher sérieusement sur un grand nombre de questions. Nous ne pouvons continuer d'essayer d'avancer dans un organe qui est la réminiscence du passé.

Le moment est peut-être venu, par exemple, de mener une profonde réflexion sur la composition de notre ordre du jour, sur la procédure d'adoption de nos décisions, sur le système des groupes, sur les mécanismes informels, et sur les demandes de prolongation et la

(M. Martabit, Chili)

participation appropriée de la société civile, dans la mesure où cela nous aiderait à sortir de la situation qui nous afflige.

Je me suis permis de vous faire part de ces observations, étant arrivé à la fin de mon mandat à Genève, après plus de quatre années pendant lesquelles, en maintes occasions, vous m'avez témoigné votre confiance, à moi et à mon pays, dans les efforts déployés pour aider la Conférence à guérir de la période difficile qu'elle traversait, ce dont je tiens ici à vous remercier. Je remercie tout particulièrement le Secrétaire général de la Conférence, M. Sergei Ordzhonikidze, et le Secrétaire général adjoint, M. Tim Caughley, l'ensemble du secrétariat, les interprètes et tous mes collègues et amis dont le soutien constant, tout au long de ces années, a rendu sa mission très agréable à l'Ambassadeur que je suis auprès de la Conférence.

Je vous souhaite à tous de réussir tant dans vos activités futures au sein de la Conférence que dans votre vie personnelle.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie l'Ambassadeur Juan Martabit pour son discours d'adieux et pour ses paroles aimables à l'égard de la présidence et lui renouvelle tous mes vœux pour ses futures activités.

Je donne maintenant la parole au représentant du Myanmar, l'Ambassadeur Wunna Maung Lwin.

M. LWIN (Myanmar) (parle en anglais): Puisque c'est la première fois que je prends la parole à cette session, j'aimerais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement, et pour l'excellent travail que vous avez jusqu'ici accompli avec vos collègues du groupe des six Présidents. Je ne doute pas que votre direction concertée donnera des résultats concrets qui permettront de remettre la Conférence sur la bonne voie et d'avancer.

Ma délégation s'associe à la déclaration sur le désarmement nucléaire faite le 26 février dernier par l'Ambassadeur et Représentant permanent de la République arabe syrienne au nom du Groupe des 21.

Le désarmement nucléaire demeure la priorité absolue de la communauté internationale en matière de limitation des armements et de désarmement. C'est aussi la ligne politique que nous n'avons cessé de suivre. Les armes nucléaires portent sérieusement atteinte à la sécurité de l'ensemble des nations. Nous sommes d'avis que la persistance d'armes nucléaires fait courir un grave danger à l'humanité, et sommes donc fermement convaincus que la seule défense efficace contre une catastrophe nucléaire est l'élimination totale de ces armes.

Le Myanmar est parfaitement conscient du caractère prioritaire et de l'importance que revêt le désarmement nucléaire pour la communauté internationale. Depuis 1995, il présente à l'Assemblée générale des Nations Unies un projet de résolution complet sur le désarmement nucléaire. Ce texte bénéficie du vaste soutien des pays membres du Mouvement des pays non alignés et d'autres pays intéressés par le désarmement nucléaire, qui s'en sont portés coauteurs. La résolution 62/42 intitulée «Désarmement nucléaire», adoptée par l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session, l'an dernier, a une portée globale et prévoit des mesures provisoires

(M. Lwin, Myanmar)

essentielles visant à réduire le danger posé par les armes nucléaires. En outre, la Conférence du désarmement y est invitée à constituer un comité spécial du désarmement nucléaire et à entamer des négociations sur un programme échelonné de désarmement nucléaire.

À cet égard, ma délégation réaffirme son appui sans réserve à la proposition du Groupe des 21, telle qu'énoncée dans les documents CD/1570 et CD/1571, et aimerait suggérer aux autres membres de la Conférence du désarmement de revenir sur cette proposition.

Le Myanmar a toujours attaché la plus grande importance au désarmement et à la non-prolifération nucléaires. Il est convaincu que les deux processus du désarmement nucléaire et de la non-prolifération nucléaire sont intimement liés et se renforcent mutuellement, et qu'ils doivent progresser de concert, de façon viable, équilibrée, cohérente et efficace. Il s'agit là de questions de dimension mondiale, qui nous touchent tous; c'est donc à la communauté internationale dans sa globalité qu'il appartient de s'atteler aux problèmes qui se posent et de trouver les moyens de les surmonter.

En tant qu'État partie au Traité sur la non-prolifération nucléaire, le Myanmar est fermement attaché au désarmement nucléaire. Dans le Document final de la Conférence d'examen de 2000, il existe bel et bien un engagement sans équivoque que les États dotés d'armes nucléaires ont pris d'éliminer totalement leurs arsenaux nucléaires afin de parvenir au désarmement nucléaire. La volonté de s'acquitter de cet engagement sans équivoque doit encore être démontrée par la pleine application des 13 mesures pratiques. Des mesures progressives et systématiques visant à démanteler et éliminer les armes nucléaires, l'irréversibilité de la réduction des arsenaux nucléaires et des mesures de désarmement, de nouvelles réductions opérées dans la disponibilité opérationnelle des armes nucléaires, la diminution du rôle de ces armes, l'obligation de rendre des comptes et la vérifiabilité sont autant de composantes qui doivent faire partie intégrante de ce processus du désarmement nucléaire.

En attendant l'élimination complète des armes nucléaires, nous devrions notamment chercher à déployer nos efforts autour des mesures suivantes. Tout d'abord, la conclusion d'un instrument universel qui ne serait assorti d'aucune condition et serait juridiquement contraignant sur les garanties de sécurité à donner aux États non dotés d'armes nucléaires. Deuxièmement, l'encouragement des nations à l'accession au TNP, pierre angulaire de la non-prolifération nucléaire et base essentielle pour parvenir au désarmement nucléaire. Troisièmement, le strict respect des dispositions du TNP par les États parties. Quatrièmement, la création de zones exemptes d'armes nucléaires et leur consolidation. Cinquièmement, la reconnaissance des mesures unilatérales que les États dotés d'armes nucléaires ont prises en matière de limitation des armes nucléaires, et l'incitation à prendre de nouvelles mesures dans ce sens. Sixièmement, la mise hors d'état d'alerte et la désactivation immédiates de leurs armes nucléaires et l'adoption d'autres mesures concrètes visant à réduire encore la disponibilité opérationnelle de leurs systèmes d'armes nucléaires. Enfin, septièmement, l'amointrissement de la place faite aux armes nucléaires dans les doctrines stratégiques et les politiques sécuritaires afin de réduire le risque que ces armes soient un jour utilisées et de faciliter le processus de leur élimination totale.

(M. Lwin, Myanmar)

Selon nous, ces mesures constituent des contributions concrètes et importantes en faveur du désarmement nucléaire.

C'est avec regret que nous prenons note de ce que les États membres de la Conférence du désarmement ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur un programme de travail. Nous déplorons également qu'à l'issue de sa session de 2007, la Conférence n'ait pu remettre son rapport de fond à la Première Commission. À cet égard, nous sommes d'avis que les parties concernées devront faire la preuve de leur engagement sans faille en faveur du processus de désarmement et marquer leur volonté politique résolue de sortir la Conférence de l'impasse.

Cela étant, nous aimerions remercier très sincèrement les présidents de la Conférence de l'année 2007, qui ont mené d'intenses consultations et ont tenté diverses initiatives visant à atteindre le consensus sur un programme de travail, convoquant notamment des séances plénières officielles ou informelles et mettant sur pied des séances interactives sur les questions inscrites à l'ordre du jour et sur d'autres intéressant le climat international en matière de sécurité.

Nous espérons sincèrement qu'avec les efforts concertés des six Présidents, la Conférence entamera rapidement ses travaux de fond à la session de 2008, et qu'elle sera capable de s'entendre sur le démarrage sans retard des négociations sur un programme échelonné d'élimination complète des armes nucléaires suivant un calendrier précis, y compris une convention sur les armes nucléaires.

Pour conclure, en dépit de l'impasse dans laquelle se trouvent les travaux de la Conférence, nous devons éviter de laisser les revers enregistrés émousser notre détermination et, bien au contraire, nous efforcer, de manière constructive et avec une détermination et une volonté politique renouvelées, de répondre aux préoccupations légitimes de la communauté internationale en matière de sécurité.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie l'Ambassadeur Lwin du Myanmar pour sa déclaration et pour ses paroles aimables à l'égard de la présidence.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. AL NUQARI (République arabe syrienne) (parle en arabe): Nous avons demandé la parole pour adresser tous nos vœux à Son Excellence l'Ambassadeur Juan Martabit. Nous lui souhaitons un plein succès à l'avenir, sur les plans professionnel et personnel.

L'Ambassadeur du Chili et sa délégation ont réellement aidé à sortir la Conférence de sa situation très difficile et à avancer dans ses travaux. Ils ont aussi apporté une véritable contribution au Groupe des 21. Nous adressons à l'Ambassadeur Martabit tous nos vœux.

Nous remercions les représentantes du Comité des ONG sur la condition de la femme pour leur déclaration. Notre position est bien connue; nous soutenons depuis longtemps qu'il faut donner à cette organisation non gouvernementale la possibilité de prendre directement la parole devant la Conférence pour faire sa déclaration.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie le distingué représentant de la République arabe syrienne et donne maintenant la parole au représentant du Pérou.

M. SCHIALER (Pérou) (parle en espagnol): Tout d'abord, Monsieur le Président, comme c'est la première fois que notre délégation prend la parole sous votre présidence, nous aimerions vous féliciter et vous remercier de la façon efficace et rapide avec laquelle vous avez mené les travaux de cette session de la Conférence du désarmement.

Ma délégation a demandé la parole pour faire nos adieux à l'Ambassadeur du Chili, Son Excellence Juan Martabit, dont le mandat s'achève à Genève. Le Pérou tient à le remercier pour la façon dont lui-même et l'ensemble de sa délégation ont contribué, sans relâche, à nos progrès sur tous les thèmes dont s'occupe cette auguste assemblée – des progrès qui, souvent, nous ont semblé inaccessibles, qui semblaient nous échapper des mains. Toutefois, grâce à sa grande détermination et à son sens aigu et exceptionnel de la diplomatie, l'Ambassadeur Martabit nous montre la voie que la Conférence du désarmement doit suivre pour traduire les progrès marqués, parfois difficiles à atteindre comme je l'ai déjà dit, en réalité tangible. Il ne me reste plus qu'à remercier, une fois encore, l'Ambassadeur Martabit pour son importante contribution à la Conférence du désarmement en tant que Représentant permanent du Chili, membre du Groupe des 21 et à plusieurs reprises coordonnateur de groupes de travail informels, et à lui adresser tous mes vœux pour les hautes fonctions auxquelles je crois savoir qu'il va être appelé sous peu. Nous sommes sûrs qu'avec ces nouvelles responsabilités, de dimension exceptionnelle, son pays, sa région et l'entente entre les nations y gagneront.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie le distingué représentant du Pérou pour sa déclaration et ses paroles aimables à l'égard de la présidence. Je donne maintenant la parole à la Représentante permanente adjointe de la Norvège.

M^{me} SKORPEN (Norvège) (parle en anglais): Étant donné que c'est la première fois, Monsieur le Président, que la délégation norvégienne prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous dire notre satisfaction pour la façon dont vous avez assumé cette fonction, et de vous assurer du plein soutien de notre délégation. Je m'associe également à mes collègues pour souhaiter à l'Ambassadeur Martabit un plein succès dans sa nouvelle vie.

Je prends la parole en tant que représentante de l'une des nations qui ont apporté leur appui au séminaire tenu les 5 et 6 mars 2008 à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Nous avons soutenu en particulier la possibilité offerte à des femmes de pays en développement de participer au séminaire, initiative importante eu égard à la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, dans laquelle – comme le Comité des ONG l'a rappelé dans sa déclaration – il est clairement indiqué que les femmes ont le rôle et la responsabilité de participer à la prévention des conflits, au désarmement et aux différents stades de la prise de décisions en matière de sécurité.

Dans le discours qu'il a prononcé la semaine dernière devant la Conférence, notre Ministre des affaires étrangères a souligné le rôle de la société civile et il a insisté sur la nécessité d'associer toutes les parties prenantes. Nous estimons que la participation de la société civile est capitale pour la progression de nos travaux sur la sécurité et le désarmement. Les femmes ont joué un rôle central dans les initiatives prises par le passé, notamment la campagne visant à interdire les mines antipersonnel dans le contexte des armes légères, et aujourd'hui dans celui

(M^{me} Skorpen, Norvège)

des sous-munitions, et elles nous ont également donné à voir leur rôle dans les mouvements antinucléaires du passé et les efforts qu'elles déploient pour placer la sécurité humaine au cœur de notre action.

Nous aimerions que les organisations non gouvernementales de femmes puissent à l'avenir lire leur propre déclaration, même si nous pensons que vous avez fait au mieux, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie la distinguée représentante de la Norvège pour sa déclaration et pour ses paroles aimables à l'égard de la présidence. Je donne maintenant la parole au représentant de l'Algérie.

M. KHELIF (Algérie) (parle en arabe): Comme c'est la première fois, Monsieur le Président, que la délégation algérienne prend la parole sous votre présidence, je voudrais vous féliciter pour votre accession à cette fonction et vous assurer de notre soutien dans vos efforts pour avancer dans nos travaux. Je m'associe aux orateurs qui m'ont précédé pour exprimer à l'Ambassadeur du Chili notre profonde gratitude pour l'action qu'il a menée en tant que Représentant permanent de son pays auprès de notre Conférence. Je remercie également ses assistants pour les efforts qu'ils ont déployés afin que la Conférence puisse réaliser de nouveaux progrès.

Nous saluons chez l'Ambassadeur du Chili les suggestions très utiles qu'il nous a présentées afin d'imprimer un plus grand élan à la Conférence – élan qui nécessite des efforts pour mettre au point de nouvelles idées et de nouvelles méthodes de travail afin de sortir la Conférence de l'impasse. Un tel élan exige aussi hors de ces murs, dans les capitales, une nouvelle vision qui imprime la volonté politique nécessaire aux progrès de la Conférence. Sans cette volonté politique, la Conférence sera dans l'incapacité d'avancer.

Je m'associe également aux orateurs précédents qui se sont exprimés sur la participation de la société civile à nos travaux. Comme l'Ambassadeur d'Algérie, M. Jazaïry, l'a déclaré à la Conférence le 7 février dernier, la menace nucléaire est une menace pour la communauté internationale tout entière. Elle doit donc être prise en charge par toutes les composantes de la communauté internationale, y compris les gouvernements, la société civile, et d'autres encore.

Nous déplorons que le consensus obtenu se soit limité à la possibilité pour le Président de donner lecture de la déclaration au nom du Comité des ONG sur la condition de la femme à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Nous regrettons que ce consensus n'ait pas été de plus grande portée, et nous espérons qu'à l'avenir, cette organisation, qui a de grandes contributions et de bonnes suggestions à faire sur les questions de désarmement nucléaire et de renforcement de la paix et de la sécurité internationales, sera au moins autorisée à prendre directement la parole, dans un premier temps, en attendant que les États parties s'accordent pour élargir les possibilités qui sont offertes à la société civile de participer aux travaux de la Conférence.

(M. KHELIF, Algérie)

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie le distingué représentant de l'Algérie pour sa déclaration et pour ses paroles aimables à l'égard de la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant permanent adjoint de l'Australie.

M. MACLACHLAN (Australie) (parle en anglais): Tout d'abord, si vous le permettez, j'aimerais faire nos adieux à Son Excellence Juan Martabit et le remercier, ainsi que sa délégation, pour la coopération dont ma délégation a bénéficié ces dernières années.

J'aimerais également m'associer à la Norvège pour vous remercier, Monsieur le Président, de l'excellent travail que vous avez accompli en donnant lecture du discours des représentantes des femmes. Toutefois, à l'instar de la Norvège, nous aurions préféré que ce soient les représentantes des ONG qui nous lisent elles-mêmes leur déclaration.

Tout comme la Norvège, l'Australie a offert son appui au séminaire qui s'est tenu la semaine passée. Nous avons été heureux, en particulier, de voir tant de délégations ou de représentants venus de très loin – de la région de l'Australie, en fait – et nous y voyons là de nouvelles marques de l'engagement du nouveau Gouvernement australien en faveur de la limitation des armements et du désarmement au niveau multilatéral, et en particulier en faveur de la participation de la société civile à ces processus.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie le distingué représentant de l'Australie pour sa déclaration et ses paroles aimables à l'égard de la présidence.

Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits pour aujourd'hui. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Je donne la parole au distingué représentant de la Chine.

M. LI (Chine) (parle en chinois): La délégation chinoise s'associe aux autres orateurs dans leurs remerciements au distingué Ambassadeur du Chili pour sa contribution aux travaux de la Conférence. J'aimerais également saisir cette occasion pour lui adresser tous mes vœux.

La délégation chinoise souhaiterait soulever ici un point de procédure, concernant les rapports qui doivent être soumis par les coordonnateurs. Nous savons tous que le rapport de synthèse sur les sept points de l'ordre du jour va être distribué aujourd'hui aux délégations par le coordonnateur. Comme les autres délégations, la délégation chinoise va étudier avec soin ces rapports, et se réserve le droit de faire part de ses observations éventuelles aux séances ultérieures.

Nous aimerions soulever une autre question de procédure: nous croyons comprendre que lorsque nous discuterons des rapports des coordonnateurs aux séances suivantes, ces séances seront de nature informelle.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie le distingué représentant de la Chine pour sa déclaration. En fait, la question des rapports établis par les coordonnateurs va être abordée lors de la séance informelle qui va suivre la présente séance plénière.

(Le Président)

Aucun autre orateur n'étant inscrit, je demande de nouveau si une délégation souhaite prendre la parole à ce stade. Cela ne semble pas être le cas.

Ainsi s'achèvent nos travaux pour aujourd'hui. La présente séance officielle va être suivie d'ici à quelques minutes d'une séance informelle, à laquelle seuls les membres de la Conférence et les États dotés du statut d'observateur pourront participer.

La prochaine séance plénière officielle de la Conférence se tiendra le jeudi 13 mars prochain, à 10 heures, dans cette même salle.

La séance est levée à 12 h 40.
